

Des actes plutôt que des paroles

Grâce à l'initiative du président de la Fondation Kobler-Reinfeldt à Meggen, August Kobler-Reinfeldt, l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) est en mesure de soutenir financièrement des formations dans le domaine des soins.

Dans les hôpitaux, les établissements médico-sociaux et d'autres institutions de soins, la sécurité de la prise en charge et des soins est menacée en raison de la pénurie de personnel soignant. Des mesures concrètes pour y remédier se font attendre en de nombreux endroits et la situation risque même d'empirer à l'avenir.

Tout le monde parle de la pénurie de personnel soignant. Les chiffres montrent qu'on ne forme actuellement que 43% du personnel infirmier nécessaire. Les mesures prises par la Confédération et quelques cantons exemplaires ne suffisent de loin pas à désamorcer cette situation de façon durable. Il n'existe pas de mesures prises de manière systématique à large échelle. Des personnes intéressées finissent régulièrement par renoncer à faire une formation dans les soins tout simplement parce qu'elles ne peuvent pas se le permettre financièrement. Une grande partie de la population en Suisse se préoccupe également de l'évolution des soins, comme le montre le grand nombre de signatures qui ont été récoltées en un temps record en faveur de l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts».

La Fondation Kobler-Reinfeldt a reconnu qu'il était urgent d'agir et elle montre le bon exemple. Un système approprié permettant de soutenir concrètement des apprentis et des étudiants dans le domaine des soins a été développé avec le soutien actif de la secrétaire générale de l'ASI Yvonne Ribl. La Fondation Kobler-Reinfeldt a mis un montant important à disposition à cet effet.

«Il existe beaucoup de personnes qui ne peuvent compter ni sur leurs parents ni sur les pouvoirs publics pour financer leur formation. Elles sont perdues pour les soins alors qu'on en a tant besoin», explique la présidente de l'ASI Helena Zaugg. Ce projet géré par l'ASI soutiendra des personnes qui, malgré leur grand engagement, ne peuvent pas se permettre de faire une formation sans bénéficier d'un soutien. „Notre projet veillera à ce que des personnes capables puissent faire une formation dans les soins ou obtenir un diplôme“, précise Helena Zaugg. Pour l'ASI, il est clair que la politique et les employeurs doivent également prendre leur responsabilité. „La pénurie d'infirmières et d'infirmiers ne peut être endiguée de manière systématique et à large échelle que par des mesures de promotion fixées dans la loi“, affirme Helena Zaugg.

Les formations suivantes sont soutenues par ce nouveau projet:

- Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide en soins et accompagnement (ASA),
- Certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistante en soins et santé communautaire (ASSC) ou d'assistante socio-éducative (ASE),
- Ecole supérieure en soins infirmiers,
- Haute école spécialisée, filière en soins infirmiers (bachelor), à condition de ne pas être déjà titulaire d'un diplôme ES en soins infirmiers.

Les formulaires de demande de soutien et les critères à remplir se trouvent sur www.sbk-asi.ch. L'ASI examine régulièrement les demandes de soutien.

Pour le moment, la somme globale mise à disposition chaque année est plafonnée. Auguste Kobler est toutefois convaincu que: „Ce projet significatif et utile pourrait également être soutenu de façon judicieuse par d'autres fondations ou personnes à titre privé afin qu'encore davantage de jeunes gens soient formés dans la profession soignante qui est si importante“.

A votre disposition en cas de questions:

Helena Zaugg, présidente de l'ASI, tél. 079 880 92 27, Yvonne Ribl, Secrétaire générale, tél. 079 830 48 50

